

**DECLARATION DE L'IDC RELATIVE A LA REPRESSION VIOLENTE DES MANIFESATIONS
PACIFIQUES DU 02 OCTOBRE 2023 A MADAGASCAR**

L'IDC CDI condamne fermement les répressions violentes et les abus de pouvoir perpétrés par le gouvernement actuel, entraînant des blessés, dont le Sénateur du Parti Malagasy Miara-Miainga, Michel Rakotondrainibe et la dégradation des biens d'autrui, dont le véhicule du Président National du MMM et Candidat, Hajo Andrianainarivelo.

L'IDC CDI exprime son soutien au mouvement du **Collectif des candidats aux élections présidentielles** qui font preuve d'unité et de solidarité pour le retour à l'Etat de droit et pour que les élections présidentielles se déroulent dans le respect de la constitution, dans la neutralité de l'administration et de la justice, ainsi que dans le respect de l'égalité des candidats devant les lois en vigueur.

Rattaché aux valeurs démocratiques, l'IDC CDI réitère que la liberté d'expression et la liberté de réunion sont des conditions sine qua none à l'organisation d'une élection apaisée et acceptée par tous, afin d'assurer la stabilité politique du pays qui est garantie par la vérité des urnes et une véritable alternance démocratique.

02 octobre 2023